

Québec, le 25 avril 2017

Monsieur Jean-Marc Fournier  
Leader parlementaire du gouvernement  
Cabinet du leader parlementaire du gouvernement  
Édifice Pamphile-Le May  
1<sup>er</sup> étage, bureau 1.39  
1035, rue des Parlementaires  
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

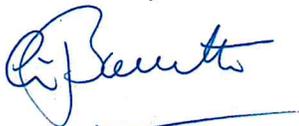
Le 15 mars 2017, le député de Granby déposait deux pétitions adressées à l'Assemblée nationale afin que les offres de services concernant le soutien à domicile (SAD) soient soumises à un cadre de référencement et aux meilleures pratiques en soins à domicile.

L'automne dernier, nous avons annoncé, une démarche d'amélioration des soins en CHSLD et à domicile. En ce qui concerne le volet des soins à domicile, il y aura, dans les prochaines semaines, un forum qui permettra d'exposer les meilleures pratiques et de les diffuser dans le réseau. Les acteurs sur le terrain, des experts, ainsi que les président-directeurs généraux des établissements y participeront. L'ensemble de l'offre de services sera analysée, notamment l'adaptation des soins à la lourdeur de la clientèle, le continuum de soins et la collaboration des partenaires de la communauté.

Nous avons déjà déclaré que des nouvelles orientations découleront de cette démarche pour être implantées dans le réseau dès 2017.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,



Gaétan Barrette

N/Réf. : 17-MS-01712